développement de la répression parallèle, par exemple, il est indispensable que l'organisation révolutionnaire ait les moyens, y compris par des mesures de clandestinité partielle, de choisir sa riposte. Il importe dès à présent de consacrer davantage d'efforts matériels et humains à la constitution d'un appareil à tous les niveaux.

C'est aussi à cette condition que nous pourrons dès à présent développer notre travail anti-militariste au-delà de la seule propagande et des campagnes démocratiques.

22) Si nous sommes convaincus de ce que le parti révolutionnaire, pas plus que le socialisme, ne se construit pas dans un seul pays, nous serons amenés par la croissance même de l'Internationale à consacrer davantage de forces matérielles et humaines à sa construction.

Les tâches actuelles de la lutte anti-impérialiste, notamment de soutien aux peuples d'Indochine, de même que les tâches de soutien à la révolution politique dans les Etats ouvriers bureaucratiquement dégénérés ou déformés, ne tolèrent pas que ces choix soient différés.

Pour comprendre et assumer en toute conscience ces choix, et parfois les sacrifices que nous serons amenés à faire, nous devons tout faire pour que l'ensemble des militants soient pénétrés au plus haut point de l'idée qu'ils construisent un parti mondial de la révolution.

AMENDEMENTS REPOUSSES

Plusieurs amendements ont été repoussés par vote. Pour certains d'entre eux, des camarades du CC ont demandé qu'ils figurent au compte rendu. Il s'agit de deux amendements dont les votes n'ont pas été nominaux, et d'un avec vote nominal.

a) Il a été repoussé au point 8 le retrait de : « **en adoptant une orientation de lutte armée pour les sections latino-américaines** ». Amendement repoussé par la majorité du CC.

b) Au point 20, la phrase intégrée dans le texte final : « **Le renforcement de la capacité des directions centrales à diriger le travail ouvrier quotidien passe encore par le renforcement de la C.O.N.** », est un amendement de Radot adopté par le CC. Contre cet amendement, Jebracq avait proposé de rajouter seulement « autour du travail ouvrier » après« ...leur capacité de centralisation et de synthèse politique... ». Amendement repoussé.

c) Au point 17, Anthony a proposé un amendement à rajouter à la fin du premier paragraphe sur le travail étudiant : « **En conséquence, les Comités Rouges étudiants n'ont plus une fonction d'intervention dans le milieu, mais seulement une fonction de formation et de recrutement à la Ligue** ».

CC : pour 14 :Anthony, Arthur, Bethel, Brasseur, Brice, Gubio, Guéda, Jebracq, Lanceau, Marjanec, Noiraut, Paulet, Robs, Stephane.

contre 17 : Clelia, Corinne, Dick, Himmel, Jamard, José, Joël, Lancelot, Léo, Louis, Marteau, Max, Murcia, Radot, Roger, Tisserand, Villeneuve.

abstentions 9 : Boris, Claire, Henry, Ménard, Pedro, Petersen, Sandor, Verla, Volodar.

NPPV 15 (n'avaient pas assisté au débat ou étaient absents) : Ballanda, Buzard, Delphin, Gil, Lourson, Ludovic, Morane, Paul, Riel, Sand, Spirou, Stern, Verjeat, Vigo, Yann.

---

suppléants : 1 contre : Mathildlde ; 1 abstention : Legras ; 2 NPPV : Bertrand, Vera.

Commission de contrôle : 1 pour : Mireille ; 4 contre : César, Charbin, Philippe, Thomas 1 abstention : Ramos ; 1 NPPV : Alexis.